VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

Notaires

4 avenue de Paris
94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000.0 (mille virgule zéro) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : AB1 TAXI, SAS en formation dont le siège social sera situé à 83 Boulevard Du Général Leclerc De Hautecloque 93260 Les Lilas FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 26/06/2023.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

 - Patrice Mendy la somme de 300.0 euros ;
 - Jean-Pierre Mendy la somme de 700.0 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 23/12/2023 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le 27 JUIN 2023

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
4, Avenue de Paris - 94300 Vincennes
VINCENNES M&B NOTAIRES

Me Antoine BASSOT

Lutte contre le fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr